

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

***Syndicat Intercommunal pour les
Télécommunications et les
Prestations Informatiques***

Table des matières

EDITO	3
L'ORGANISATION DU SITPI	4
Le Comité Syndical 2020-2026 (élu en juillet 2020).....	4
Les réunions du Comité Syndical	5
Les organes de gouvernance	6
Les périodes clés du SITPI d'aujourd'hui – mandat 2014-2020	6
Les évolutions budgétaires récentes	7
Les agents du SITPI : une équipe au service des collectivités.....	8
LES PROJETS ET REALISATIONS DU SITPI	9
Feuille de route 2018-2021.....	9
Evolution des statuts.....	9
Système d'Archivage Electronique	10
Plan de reprise et de Continuité d'Activité.....	10
Idélibre	10
Etude d'urbanisation.....	10
Parution de la lettre d'information trimestrielle	11
LES ACTIVITES DU SITPI	12
Assistance aux utilisateurs – Qualité de service	12
Les Groupes Métiers et les Ateliers Thématiques	14
LES COMPETENCES EXERCEES PAR LE SITPI	15
Gestion des ressources humaines – Ciril – Civil DAA.....	15
Gestion financière – Ciril – Civil Finances	15
Gestion du réseau des bibliothèques – Archimed - Syracuse.....	15
Gestion des élections – Ciril – Civil Elections.....	16
Gestion des délibérations – Adullact – Webdelib et i-Délibre.....	16
Gestion des activités population – Arpège – Concerto Opus	16
Gestion de patrimoine – As Tech solutions – As Tech	16
Gestion des procédures de marché public - MarcoWeb	16
Gestion énergétique des bâtiments – Géo Energie & Services – Deltaconso	17
Gestion des infrastructures techniques du SITPI	17
Formations bureautiques.....	17
Prestations de service - éditique.....	17
VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF	18
Répartition des recettes.....	18
Répartition des dépenses	18
Comptes administratifs 2020 (budget principal et budget annexe).....	19
Evolution des recettes du budget principal	20
Evolution des dépenses du budget principal	21
Evolution du budget annexe « prestations de services »	22
ANNEXES : Comptes Administratifs	23



Chers adhérents, chers collègues,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2020 du SITPI.

Cette année 2020 faite de pandémie et de renouvellement des exécutifs locaux a durement éprouvé nos collectivités qui ont su en ces circonstances montrer des capacités exceptionnelles de résilience au service de nos concitoyens et de la continuité du fonctionnement de nos institutions.

Le SITPI, acteur engagé au service de ses communes membres, a œuvré dans son champ de compétences à ce moment particulier de notre histoire collective notamment par l'aide à la mise en place du télétravail d'urgence, la mise en place du « click and collect » du réseau des bibliothèques ou encore par la mise à disposition d'outils collaboratifs en plus de son rôle habituel contribuant au bon fonctionnement de nos administrations ainsi qu'à la bonne tenue des élections.

Aussi, je voudrais ici saluer en mon nom, mais aussi en celui du Comité Syndical, les agents pour leur remarquable investissement particulièrement durant la crise sanitaire, eux qui œuvrent quotidiennement à ce que nous puissions disposer d'un service de qualité.

Cette réaction face à l'urgence sanitaire ne doit pas occulter les réalisations prévues du syndicat s'inscrivant dans sa feuille de route telles que la finalisation du plan de continuité d'activités basé sur une nouvelle infrastructure ou encore la mise en production du système d'archivage électronique.

En ces temps de transitions, notamment numérique, que traversent nos territoires, cette année 2020 a aussi vu le SITPI préparer l'avenir avec la réalisation d'une étude d'urbanisation, socle du futur plan de mandat 2020-2026 qui permettra de porter haut les valeurs chères au syndicat telles que la solidarité, l'ouverture, l'excellence et l'innovation au moyen d'une mutualisation toujours plus efficiente et performante.

Sam Toscano
Président du SITPI

L'ORGANISATION DU SITPI

LE COMITE SYNDICAL 2020-2026 (ELU EN JUILLET 2020)

LE PRESIDENT



Sam Toscano
1^{er} adjoint au
maire
Pont-de-Claix

LE 1^{er} VICE-PRESIDENT



Aurélien Farge
Conseiller
municipal
Echirolles

LE 2^{ème} VICE-PRESIDENT



Franck Longo
Maire
Fontaine

LE 3^{ème} VICE-PRESIDENT



Jérôme Rubès
Maire-adjoint
St-Martin-d'Hères

LES CONSEILLERS SYNDICAUX



Laetitia Rabih
Maire-adjointe
Echirolles



**Anne-Sophie
Chardon**
Maire-adjointe
Fontaine



**Christophe
Bresson**
Maire-adjoint
St-Martin-d'Hères



Daniel Bessiron
Maire-adjoint
Echirolles



Frédéric Quantin
Conseiller
municipal
Fontaine



**Elisabeth
Hernandez**
Conseillère
municipale
St-Martin-d'Hères



Saïd Qezbour
Conseiller
municipal
Echirolles



Mebrok Boukersi
Maire-adjoint
Pont-de-Claix



Chantal Berard
Conseillère
municipale
St-Martin-d'Hères

⇓ Remplacée en octobre par

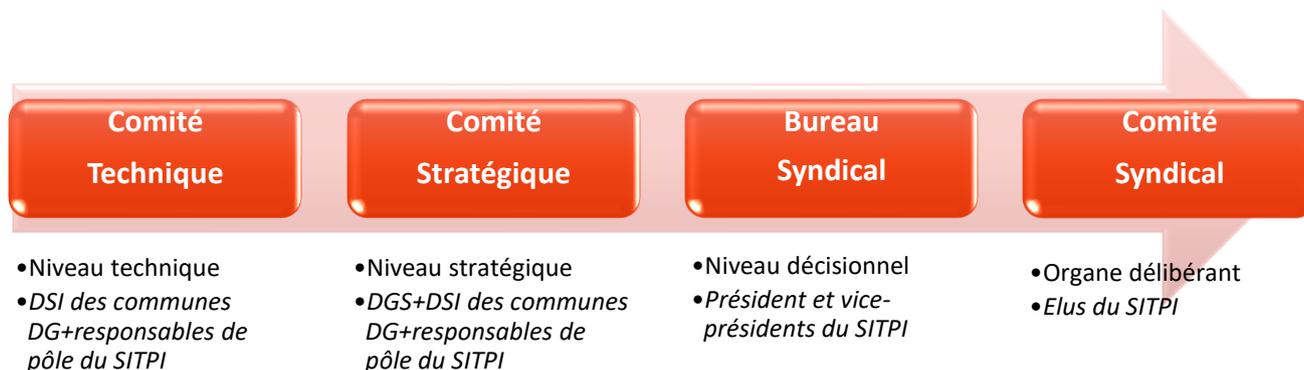


Colin Jargot
Conseiller
municipal
St-Martin-d'Hères

LES REUNIONS DU COMITE SYNDICAL

Du fait de la crise sanitaire, de ses contraintes et des mesures temporaires prises pour protéger tant les agents que les élus pendant cette période, comme le report de la date limite de vote du budget à début juillet, le Comité Syndical du SITPI s'est réuni en séance plénière à trois reprises au cours de l'année 2020 :

- Le 27 février
 - Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2019 du budget principal et du budget annexe « prestations de services »
 - Vote des budgets supplémentaires 2020 du budget principal et du budget annexe avec intégration des résultats de l'exercice 2019
 - Demande de subvention à la DRAC pour la mise en place du SAE
 - Modification du règlement intérieur pour inclure la dématérialisation des convocations au Comité Syndical
 - Avenant aux pactes financiers et de service (réévaluation des montants financiers)
 - Concerto
 - Energie
 - Webdelib
 - Hébergement
 - As-Tech
 - MarcoWeb
 - Adhésion aux contrats de prévoyance
 - Adhésion au contrat d'assurance statutaire
 - Création d'un poste de chargé d'application Concerto
 - Création d'un poste de rédacteur suite à réussite au concours
- Le 27 juillet (installation du nouveau Comité Syndical)
 - Election du Président du SITPI
 - Election des Vice-Présidents du SITPI
 - Détermination des indemnités de fonction des membres du bureau du SITPI
 - Délégations données par le Comité Syndical au Président signature
 - Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- Le 10 décembre
 - Approbation du règlement intérieur du Comité Syndical
 - Modalités d'organisation du télétravail
 - Autorisation donnée au Président de recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents en cas d'accroissement d'activité
 - Autorisation donnée au Président de recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires momentanément indisponibles
 - Instauration de l'IFSE pour le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux
 - Remboursement par le budget annexe de dépenses supportées par le budget principal
 - Tarifs d'édition 2021
 - Décision Modificative n°1 sur le budget principal du SITPI
 - Décision Modificative n°1 sur le budget annexe « prestations de service » du SITPI



LES PERIODES CLES DU SITPI D'AUJOURD'HUI – MANDAT 2014-2020

2014-2016 : Anticiper l'avenir

Etude sur les possibilités d'extension de la mutualisation au sein du SITPI, montrant l'intérêt de développer le SITPI, tant en matière de nouvelles compétences qu'en nombre de collectivités adhérentes.

Prise de contact avec des communes intéressées par l'offre du SITPI

2017-2018 : Premières ouvertures

Concrétisation des contacts pris avec les communes de Seyssinet-Pariset et St-Egrève, avec la mise en place de conventions d'hébergement et d'assistance par le SITPI des logiciels de gestion financière et de gestion des ressources humaines de ces communes.

2018 : Elaboration d'une feuille de route 2018-2021, appuyée par un Programme Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement (PPIF)

2018-2020 : Préparer l'avenir

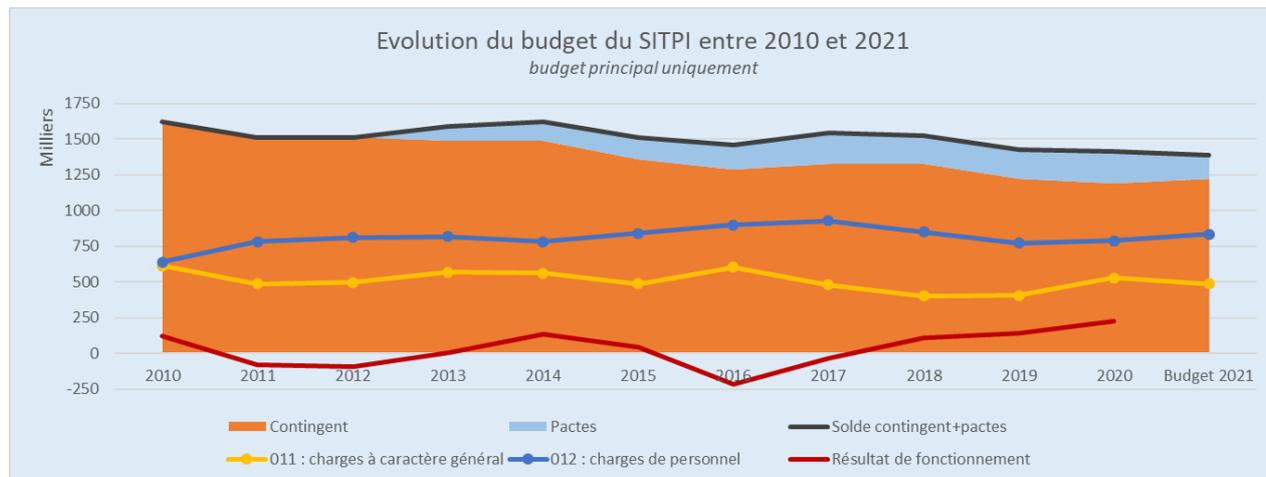
Travail de refonte des statuts (modalités d'adhésion, financement, ...) mené par les quatre communes et le SITPI.

Projet de renouvellement complet de l'infrastructure technique du SITPI pour assurer une haute disponibilité des services et une meilleure résilience en cas d'incidents.

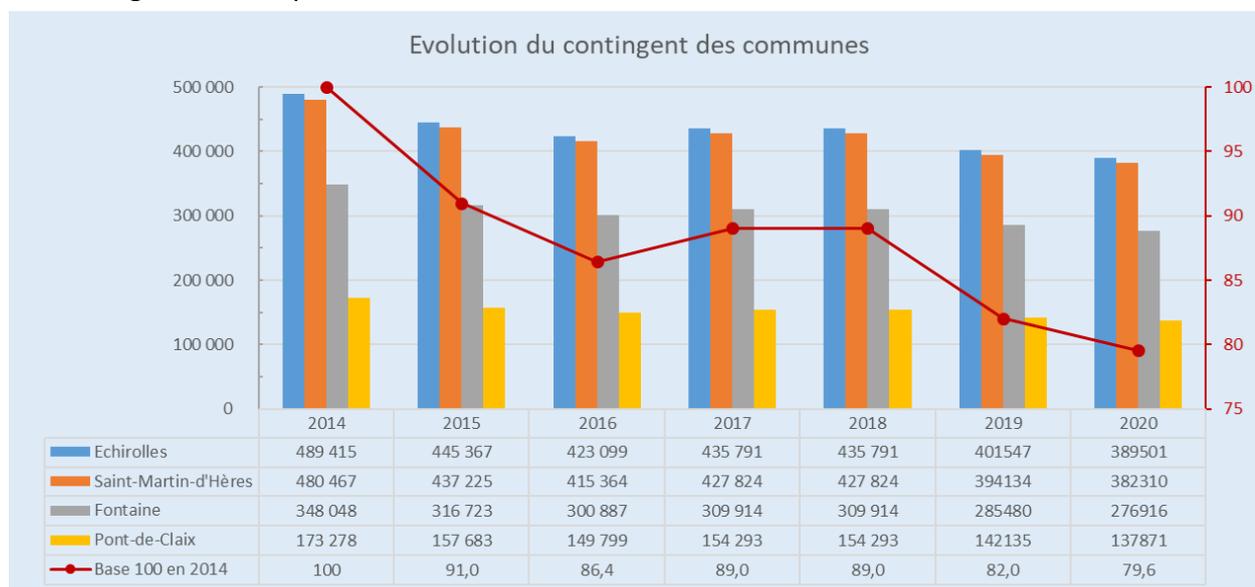
Réalisation d'une étude d'urbanisation, socle du futur plan de mandat 2020-2026

LES EVOLUTIONS BUDGETAIRES RECENTES

Le contrôle budgétaire mis en place depuis plusieurs années a permis, grâce à une baisse continue des dépenses de fonctionnement, de procéder à une nouvelle baisse des contingents des communes membres.



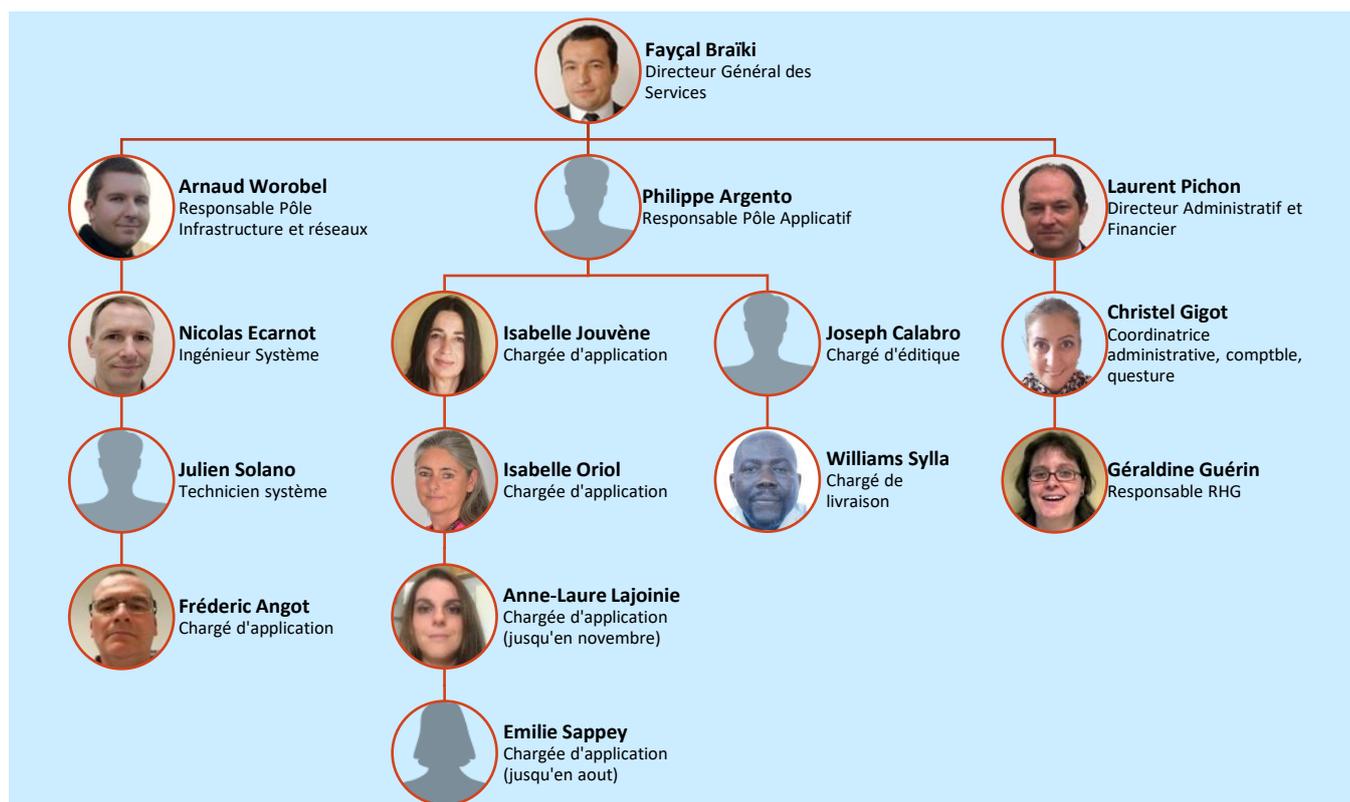
Ainsi le solde contingent + pactes à fin 2020 est historiquement le plus bas des dix dernières années, avec un écart de – 209 102 €, soit une baisse de 13%, par rapport à l’année 2014, au bénéfice des communes membres, alors qu’en parallèle les prestations offerts ne cessent de croître, en particulier en 2020 la finalisation de la mise en place d’une infrastructure renforcée dans le cadre du Plan de Continuité et de Reprise d’activité, et le démarrage du système d’archivage électronique.



LES AGENTS DU SITPI : UNE EQUIPE AU SERVICE DES COLLECTIVITES

L'année 2020 a vu le départ en fin d'année de deux chargées d'application. Deux agents ont été sélectionnés pour les remplacer sur le même périmètre, avec une prise de fonction début 2021. Afin de palier à ces deux absences temporaires, le responsable du pôle applicatif a été recentré sur des fonctions techniques et un appui renforcé par les éditeurs a été sollicité notamment en fin d'année.

Enfin, afin de répondre à un objectif de sécurisation plus forte des actes administratifs et de pilotage des stratégies budgétaires permettant à la fois de pérenniser le fonctionnement de l'établissement et d'assurer son développement, le poste de Directeur Administratif et Financier a été pourvu au 1er avril 2020, et dans le même temps le poste Directeur Général Adjoint a été supprimé.



La crise sanitaire a montré la forte capacité d'adaptation et la solidarité des agents du SITPI, qui ont su basculer d'une organisation du travail traditionnelle à une organisation « de crise » avec un impact limité sur la qualité des services fournis aux collectivités et malgré la difficulté à concilier vie professionnelle et vie personnelle en télétravail pour certains agents en particulier dans le cas du maintien de la scolarité de leurs enfants en distanciel.

LES PROJETS ET REALISATIONS DU SITPI

FEUILLE DE ROUTE 2018-2021

Le SITPI s'est doté en 2018 d'une feuille de route prospective, lui permettant d'affiner et de mieux communiquer sa vision stratégique sur plusieurs années. Les projets, qu'ils soient internes ou portés par les communes adhérentes, classés selon quatre grands axes, sont inscrits dans un planning qui se veut le plus proche possible des capacités de réalisation.

Cette feuille de route est réactualisée régulièrement.



Feuille de route septembre 2021

ÉVOLUTION DES STATUTS

Le travail initié en 2019 sur la refonte des statuts a été mis en suspens en 2020 pour une reprise prévue après le renouvellement des exécutifs municipaux. La difficulté à proposer de nouveaux statuts alors que les équipes municipales, et donc les élus du Comité Syndical, étaient amenés à changer, a été exacerbée par la crise sanitaire, qui a décalé les échéances municipales et a fortement contraint les possibilités de travail et de réflexion sur ce sujet.

SYSTEME D'ARCHIVAGE ELECTRONIQUE

La mise en place du système d'archivage électronique s'est continuée pendant l'année 2020, malgré les contraintes liées à la crise sanitaire.

Le bus applicatif Pastell, élément constitutif du SAE mais qui servira également aux autres systèmes d'information du SITPI, a été déployé. Le SAE a passé la phase de vérification d'aptitude.

Un travail important entre l'éditeur, les services archives des communes et le SITPI a été engagé pour définir les modalités d'archivage, nécessaires avant d'envisager, en 2021, les premiers versements dans le SAE mutualisé.

Pour rappel, ce projet a obtenu une subvention d'un montant de 14 000 €, attribuée par le Service interministériel des Archives de France dans le cadre de l'appel à projet « Archivage Numérique en Territoire » et versée au SITPI en 2020.

PLAN DE REPRISE ET DE CONTINUITE D'ACTIVITE

Le déploiement du « Plan de Reprise et de Continuité d'Activités » (PRCA) s'est continué en 2020. Ce renouvellement de l'infrastructure technique du SITPI, décidé dès 2018 afin d'apporter performance, fiabilité, pérennité, évolutivité et de fortes capacités de stockage, se terminera en 2021 par les derniers éléments de stockage.

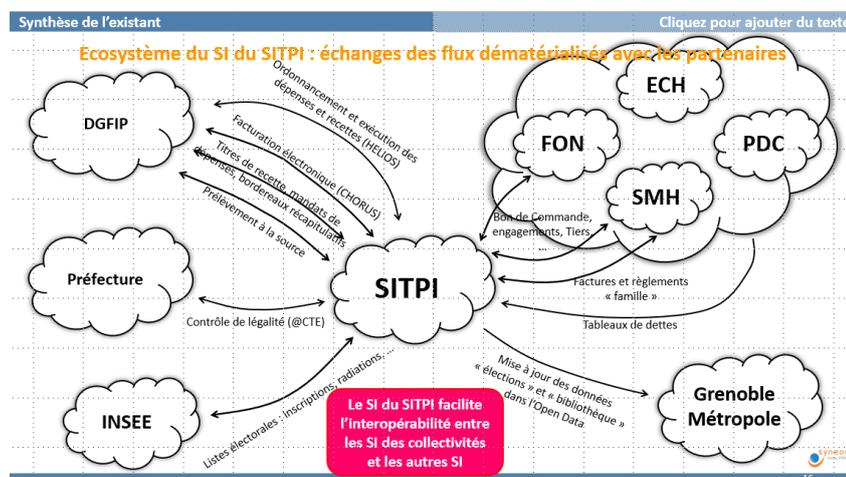
IDELIBRE

L'application de dématérialisation de la gestion des assemblées délibérantes (logiciel idéalibre) permettant aux élus un usage numérique nomade a été mise en place en 2018 au SITPI de manière volontariste. Au moment du renouvellement des exécutifs et de l'entrée en vigueur de l'obligation d'information des élus par défaut par des moyens numériques, la solution a été confirmée au syndicat alors que dans le même temps d'autres institutions sollicitaient le SITPI pour un retour d'expérience. Trois comités syndicaux ayant été organisés en 2020, les élus du comité syndical ont donc pu recevoir sur smartphone ou sur tablette dans les délais et de manière sécurisée les informations nécessaires à chacune des réunions de l'assemblée délibérante.

Par ailleurs, la couverture par la solution de la totalité des villes adhérentes au syndicat a été achevée durant cette année.

ETUDE D'URBANISATION

Afin d'alimenter sa réflexion sur l'élaboration d'un plan de mandat 2020-2026, le SITPI a souhaité analyser en détail le fonctionnement de son système d'information mutualisé pour en connaître, à partir d'une étude de l'existant, les forces, les améliorations possibles et les axes de travail à privilégier. Une étude d'urbanisation des systèmes d'information du SITPI a donc été menée par un cabinet extérieur, dont le rendu a été présenté aux élus en décembre.



PARUTION DE LA LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE

Afin d'améliorer la visibilité du SITPI, une « newsletter » avait été mise en place en 2018, relatant les activités du SITPI, les évolutions autour des applications que gère le syndicat ainsi que des sujets de fond et d'actualité relatifs au numérique et aux collectivités.

La parution de cette newsletter a perduré en 2019 avec 3 diffusions en janvier, mai et octobre mais a quelque peu pâti de la crise sanitaire en 2020 avec deux parutions en avril et octobre 2020.



NewsLetter du SITPI - Octobre 2020



Le mot de Sam Toscano, Président du SITPI

J'ai le plaisir de vous présenter la lettre d'information du SITPI du mois d'octobre 2020.
En ces temps de transitions, numérique en particulier, et à l'heure où je prends mes fonctions de Président, permettez-moi de vous écrire ces quelques mots. Le SITPI entend donner corps aux valeurs de solidarité et de partage aussi au travers de cette lettre en faisant la part belle aux retours d'expérience, aux réalisations et aux innovations qui sont les siens afin qu'ils puissent servir à d'autres. C'est dans cet esprit de service public que le SITPI entend porter haut la valeur de solidarité au travers de la mutualisation des compétences et des moyens. N'hésitez pas à en parler autour de vous et à la partager.

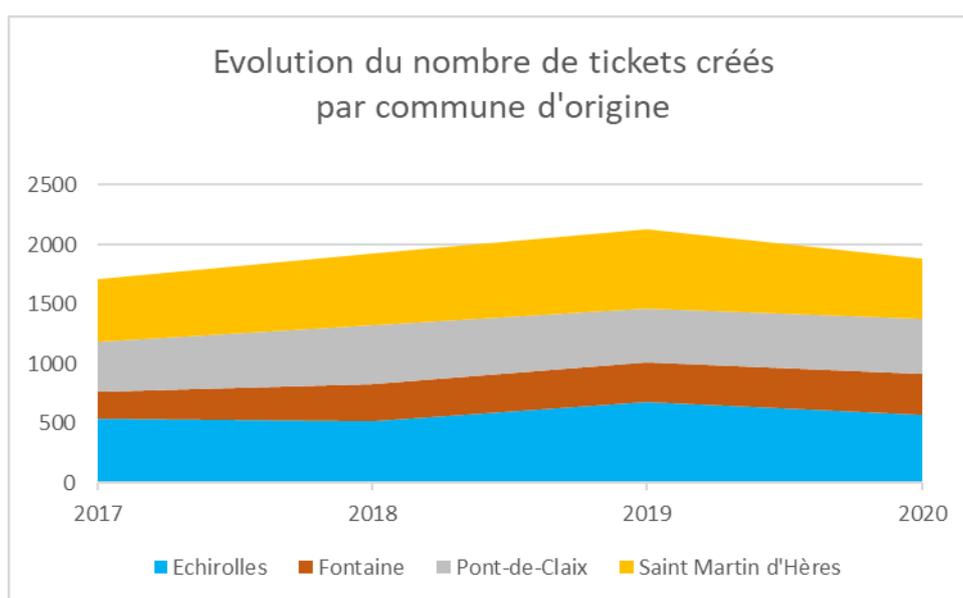
Le Président du SITPI,
Sam TOSCANO

LES ACTIVITES DU SITPI

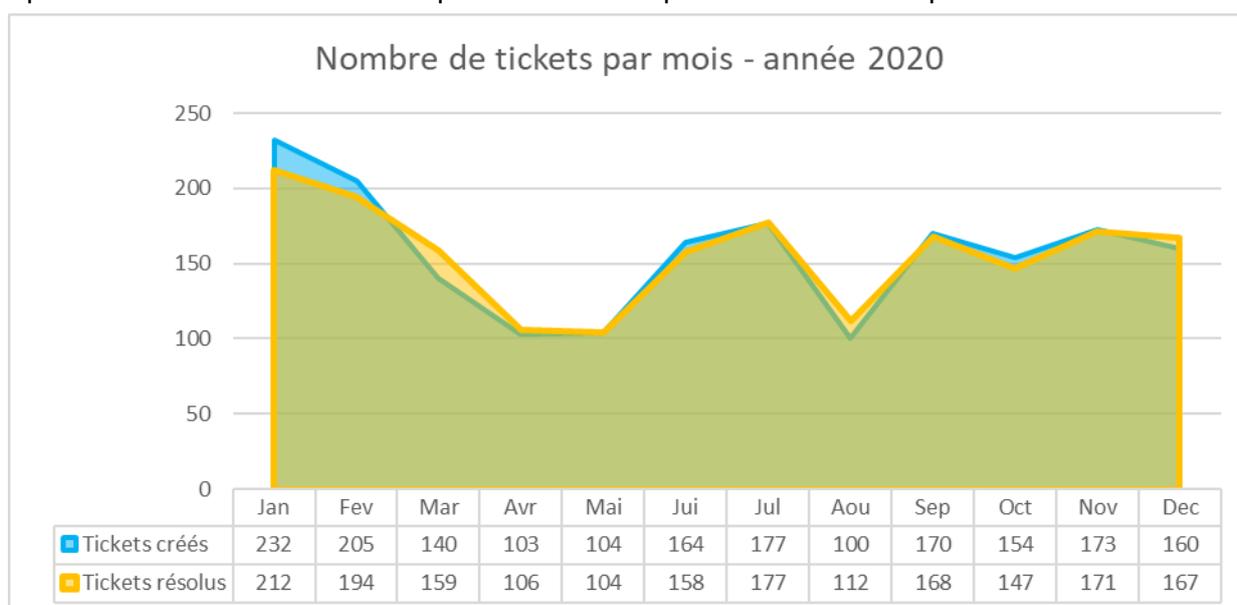
ASSISTANCE AUX UTILISATEURS – QUALITE DE SERVICE

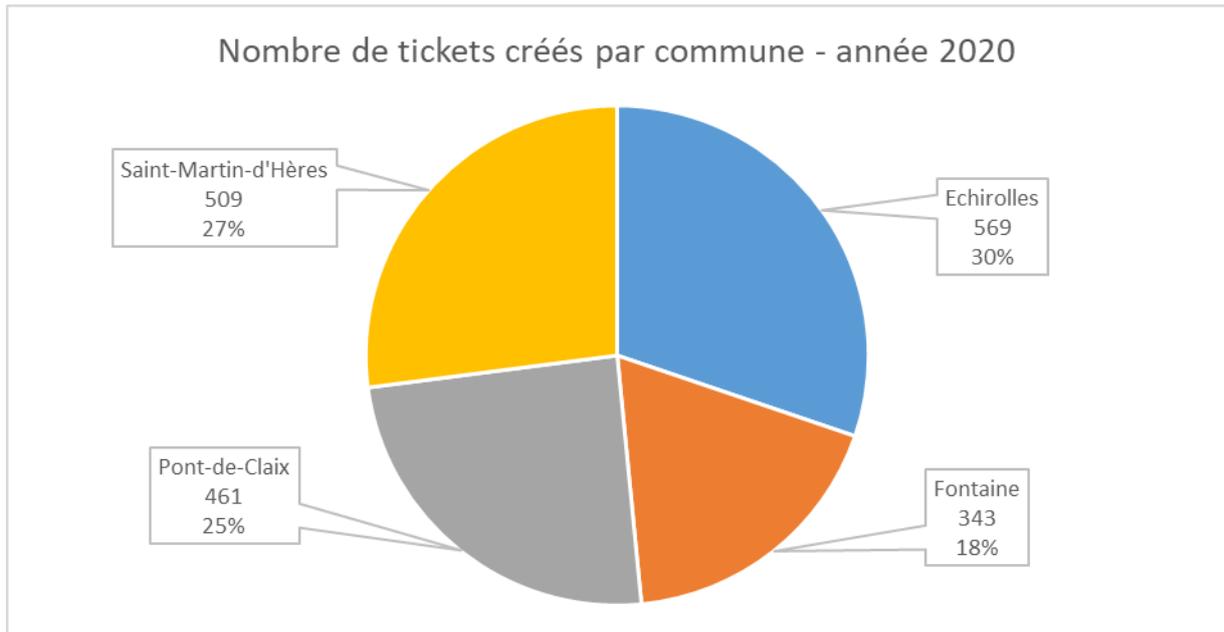
Le cœur de métier du SITPI reste la connaissance fine des applications métier qu'il propose à ses adhérents, tant sur les aspects techniques que métiers. L'outil GLPI de gestion des tickets d'assistance présente le triple avantage de simplifier les demandes d'assistance de la part des communes, d'assurer la traçabilité des échanges et des solutions, et de permettre un suivi statistique régulier. Tous les trimestres, les indicateurs de qualité de service sont transmis aux élus du comité syndical ainsi qu'aux DGS et DSI des villes adhérentes.

Le nombre de tickets traités par le SITPI pour les communes membres a diminué, passant 2124 à 1882.

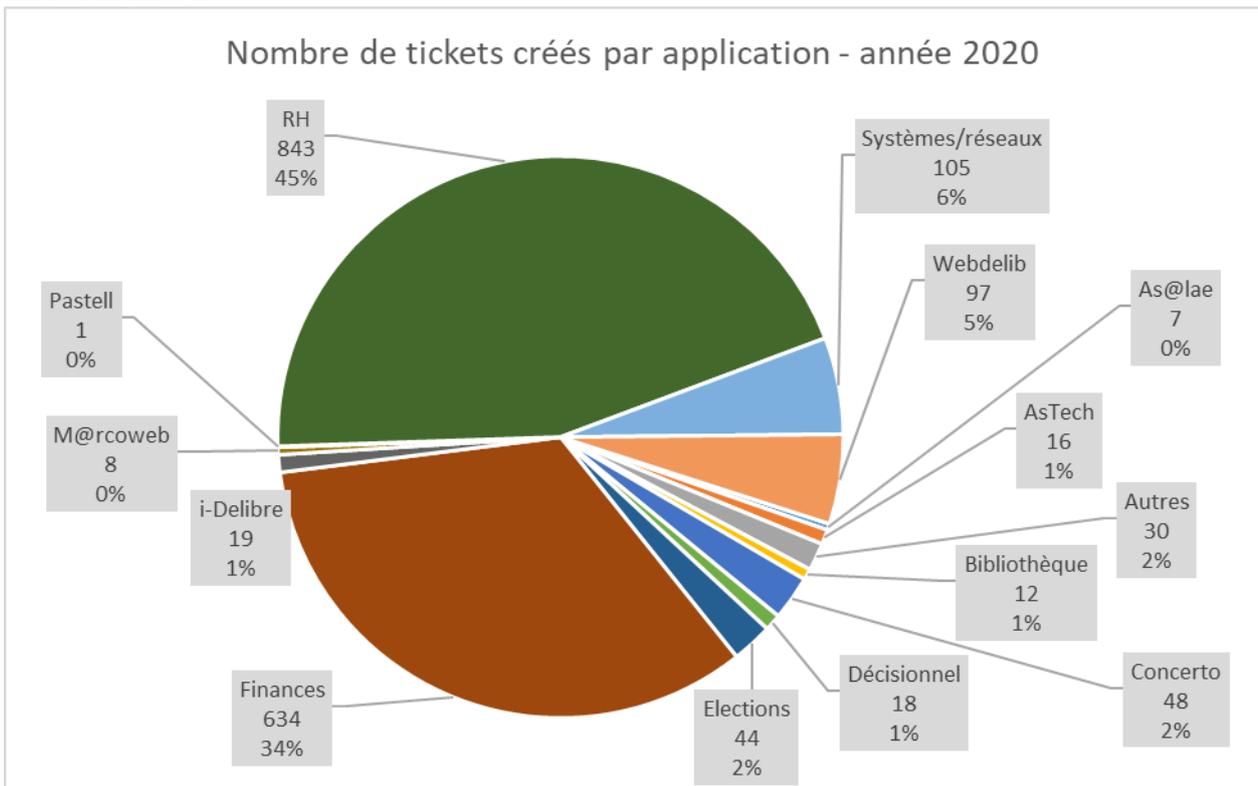


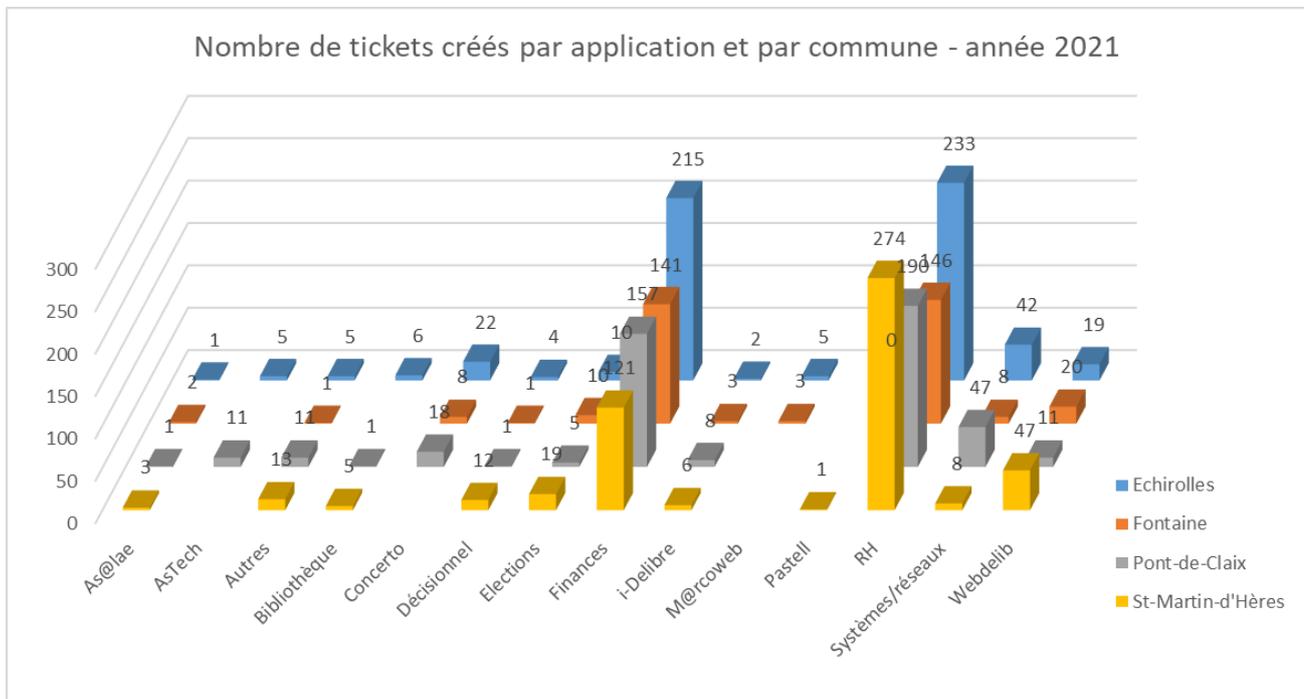
La crise sanitaire semble avoir eu un effet sur le nombre de tickets créés, avec une baisse importante de création de tickets pendant les trois premiers mois de la pandémie.





Sans surprise, les applications générant de loin le plus de tickets sont les systèmes d'information RH et Finances.





LES GROUPES METIERS ET LES ATELIERS THEMATIQUES

Le SITPI organise depuis déjà plusieurs années des « groupes métiers » et des « ateliers thématiques » réunissant les services des communes autour d'une même application, et par extension autour d'un même métier. Ce partage de connaissances et d'expériences va au-delà de la simple utilisation des logiciels. Il permet un échange de pratique cher aux professionnels, et une capacité d'anticipation des évolutions tant techniques que réglementaires.

Du fait de la crise sanitaire et des changements d'organisation au sein du SITPI, ces rencontres n'ont pu avoir lieu en 2020.

LES COMPETENCES EXERCEES PAR LE SITPI

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – CIRIL – CIVIL DAA

L'activité autour du logiciel de GRH s'est stabilisée suite à la mise en opération des communes de Seyssinet-Pariset et St-Egrève. Le principal projet a été la mise en place de la DSN (Déclaration Sociale Nominative) obligatoire au 01/01/2021 pour les quatre communes ; avec des formations et un accompagnement renforcé des communes par les agentes du SITPI.

Les « SMD entretiens professionnels » (dématérialisation des entretiens professionnels) ont également été déployés pour Pont-de-Claix et le SITPI.

Enfin le SITPI a accompagné les communes dans le passage de la version 5.6 de l'application Civil Net RH.

Les activités traditionnelles d'assistance et d'actions de gestion telles que le lancement et l'édition des paies pour les collectivités adhérentes ont continué à être délivrées malgré la complexité générée par la crise sanitaire : mesures sanitaires à mettre en œuvre pour les transferts de documents physiques entre le SITPI et les communes par exemple.

Malheureusement, cette pandémie n'a pas permis d'organiser des groupes métier, du fait du confinement, les dates du premier groupe métier étant initialement prévues fin mars.

Sur ce logiciel, comme sur d'autres (gestion financière par exemple), le SITPI a concouru à la mise en place du télétravail sanitaire en le mettant à disposition directement (hors des réseaux informatiques des villes) dans des conditions sécurisées à destination des télétravailleurs des villes.

GESTION FINANCIERE – CIRIL – CIVIL FINANCES

L'activité liée à l'application de gestion financière a été peu impactée par la crise sanitaire. Trois ateliers thématiques ont pu être organisés en présentiel, deux en février avant la crise (PES retour, Traitement des factures de travaux sur Chorus Pro) et un en octobre (envoyer les flux en trésorerie), ainsi qu'un groupe métier en septembre.

Deux mises à jour ont été installées : 7.5 en juillet 2020 et 7.5.4 en décembre 2020.

Plusieurs projets ont été conduits au cours de cette période :

- Interface Civil Net Finances / Chorus Pro paramétrée avec PISTE
- ASAP PayFip pour FON, PDC et SPT
- Intégration du DATAMATRIX sur les ASAP
- PES Retour pour SPT

GESTION DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES – ARCHIMED - SYRACUSE

La crise sanitaire a fortement perturbé, voire interrompu pendant un certain temps, l'activité des bibliothèques du réseau SITPI.

Cependant, au plus fort de cette crise, les bibliothécaires ont souhaité mettre en place un service de « click and collect », dont le déploiement a été accompagné par le SITPI.

Deux mises à jour du logiciel Archimed ont été installées : « Avril 2020 Build-7459 » installée en juin 2020 et « Juillet 2020 Build-7559 » installée en septembre 2020

GESTION DES ELECTIONS – CIRIL – CIVIL ELECTIONS

2020 n'aurait dû être qu'une année d'élections municipales « comme les autres ». La pandémie en a décidé autrement, avec un premier tour conforme au planning, mais un deuxième reporté à fin juin.

Le SITPI, comme les communes, a su s'adapter à cette période difficile, en accompagnant les services électoraux au fil des évolutions réglementaires et législatives. Et comme pour chaque élection, le SITPI a mis en œuvre une astreinte les week-ends de scrutin afin de garantir le bon déroulement de ces élections.

La version 3.4.4 du logiciel élection a été installée en juin 2020

Enfin, une formation a été organisée par le SITPI et délivrée par Ciril sur la restructuration des bureaux de vote en novembre 2020

GESTION DES DELIBERATIONS – ADULLACT – WEBDELIB ET I-DELIBRE

En 2019, dans une stratégie de modernisation des usages en matière de gestion des assemblées délibérantes, le SITPI avait souhaité dématérialiser la procédure de convocation et d'envoi des dossiers aux élus du Comité Syndical, en se dotant du logiciel i-Délibre, porte-document nomade sécurisé de la société Libriciel.

L'intérêt d'une gestion dématérialisée des organes délibérants et des délibérations a été amplifié par la crise sanitaire. Le déploiement volontaire et anticipée par le SITPI et ses communes adhérentes a permis de s'adapter sans difficulté notable, particulièrement durant les confinements successifs, à un mode de fonctionnement à distance devenu la règle entretemps.

Cette solution, dont le déploiement a commencé au cours de l'année 2019, est désormais utilisée par les quatre villes membres avec sa mise en place pour Fontaine en 2020.

GESTION DES ACTIVITES POPULATION – ARPEGE – CONCERTO OPUS

L'application Concerto utilisée par trois communes dans le cadre du pacte Concerto interface avec les habitants des communes grâce à un « portail utilisateurs ». Les trois communes utilisaient le portail « Espace Famille ». La commune de Fontaine a souhaité passer de l'Espace Famille à une version plus complète, l'Espace Citoyen Premium. Ce projet de migration a été réalisé par l'éditeur avec l'aide du SITPI.

Les trois communes utilisatrices ont souhaité que le SITPI alloue une ressource à la gestion de l'assistance à l'utilisation de cette application. Un recrutement pour un Chargé d'Application Concerto a donc été lancé en cours d'année, mais la procédure s'est avérée infructueuse.

GESTION DE PATRIMOINE – AS TECH SOLUTIONS – AS TECH

L'application As-Tech est hébergée au SITPI, mais l'assistance passe en direct chez l'éditeur. Il n'y a pas eu d'activité spécifique liée à ce logiciel au cours de l'année 2020.

GESTION DES PROCEDURES DE MARCHE PUBLIC - MARCOWEB

Le SITPI assure essentiellement les relations avec l'éditeur, et n'assure pas de fonction technique ou d'assistance.

GESTION ENERGETIQUE DES BATIMENTS – GEO ENERGIE & SERVICES – DELTACONSO

L'application DeltaConso est hébergée chez l'éditeur. Le SITPI joue le rôle de facilitateur auprès de l'éditeur pour le compte des villes sur les aspects contractuels et de mutualisation sur le plan financier.

Suite à la sortie de la commune de Saint-Martin-d'Hères de ce pacte en 2019, le SITPI et les trois communes restantes se sont questionnés sur l'intérêt d'un pacte uniquement administratif et financier, et ont décidé d'arrêter ce pacte à la fin de l'année 2020.

GESTION DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DU SITPI

La mission première du pôle système est de garantir le bon fonctionnement de l'infrastructure technique du SITPI, d'en assurer la pérennité et ainsi de permettre de développer l'offre de services.

S'inscrivant dans la feuille de route 2018-2021, le « Plan de Reprise et de Continuité d'Activité » a connu une nette montée en 2020 avec notamment la mise en production des nouveaux serveurs apportant ainsi plus de performance, de fiabilité et d'évolutivité à l'infrastructure du SITPI. L'étape suivante consiste en la consolidation du dispositif de sauvegarde qui aura lieu en 2021.

FORMATIONS BUREAUTIQUES

Les formations bureautiques ont été l'activité la plus impactée par la crise sanitaire. Les formations, se déroulant traditionnellement en présentiel, ont dû être pour la plupart annulées à partir de mi-mars. Certaines formations ont pu reprendre en fin d'année, avec des contraintes de nombre de stagiaires par session et l'application des gestes barrière.

PRESTATIONS DE SERVICE - EDITIQUE

Du fait de fusions de collectivités, sept collectivités ont fait appel aux services d'édition du SITPI en 2020.

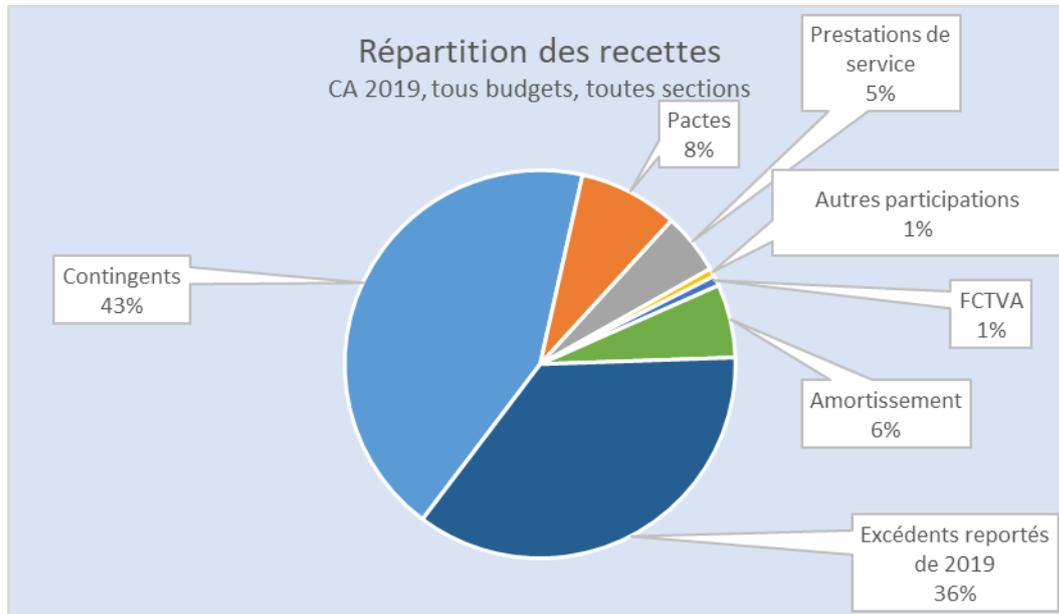
- 9 collectivités :

CC Bièvre Est	CC du Territoire de Beaurepaire
CC du Trièves	CC Entre Bièvre et Rhône
CC Les Vals du Dauphiné	Ville de Saint-Egrève
SIEA : Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement des Portes de l'Entre-Deux-Mers (Gironde)	
- 120 000 factures et documents annexes édités, mis sous pli et envoyés

VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF

REPARTITION DES RECETTES

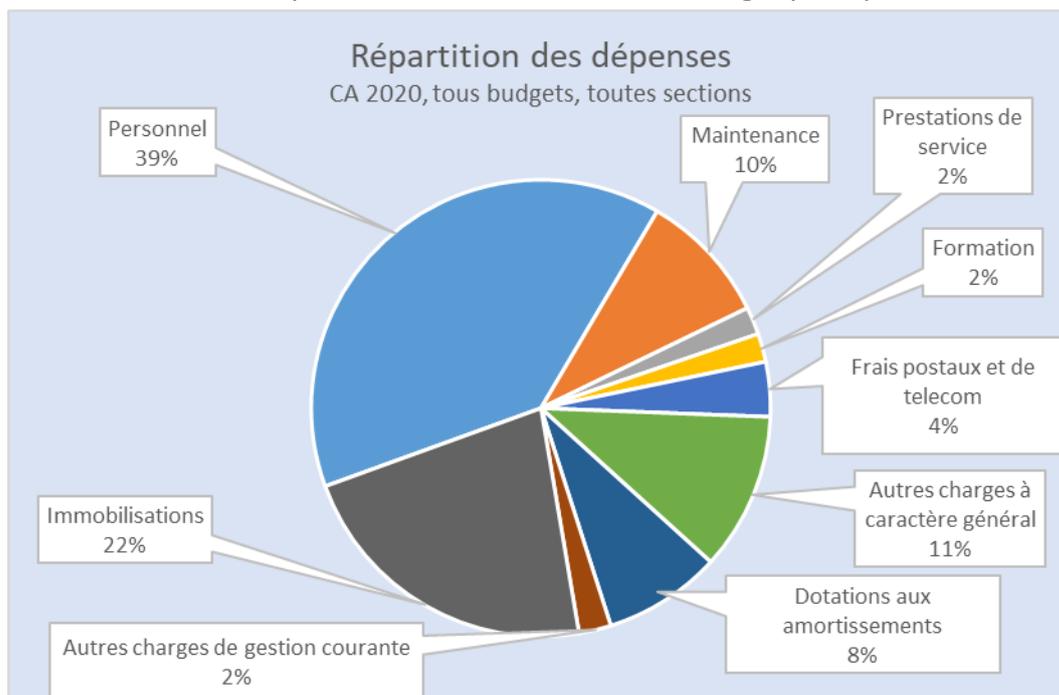
Les recettes du SITPI proviennent essentiellement des contributions des communes membres par le biais des contingents obligatoires servant à financer le socle commun de compétences et des Pactes Financiers et de Service couvrant des applicatifs optionnels. Les prestations de service, essentiellement des prestations d'édition de factures TIP, font l'objet d'un budget annexe.



Les excédents générés en 2020 sont sensiblement équivalents à ceux de 2019. Compte-tenu des effets de la crise et des projets pour 2021, ce fonds de roulement permettra d'investir toujours sans recours à l'emprunt.

REPARTITION DES DEPENSES

La part des charges de personnel diminue, passant de 45% de l'ensemble des dépenses en 2019 à 39% en 2020, soit 53% des dépenses de fonctionnement du budget principal.



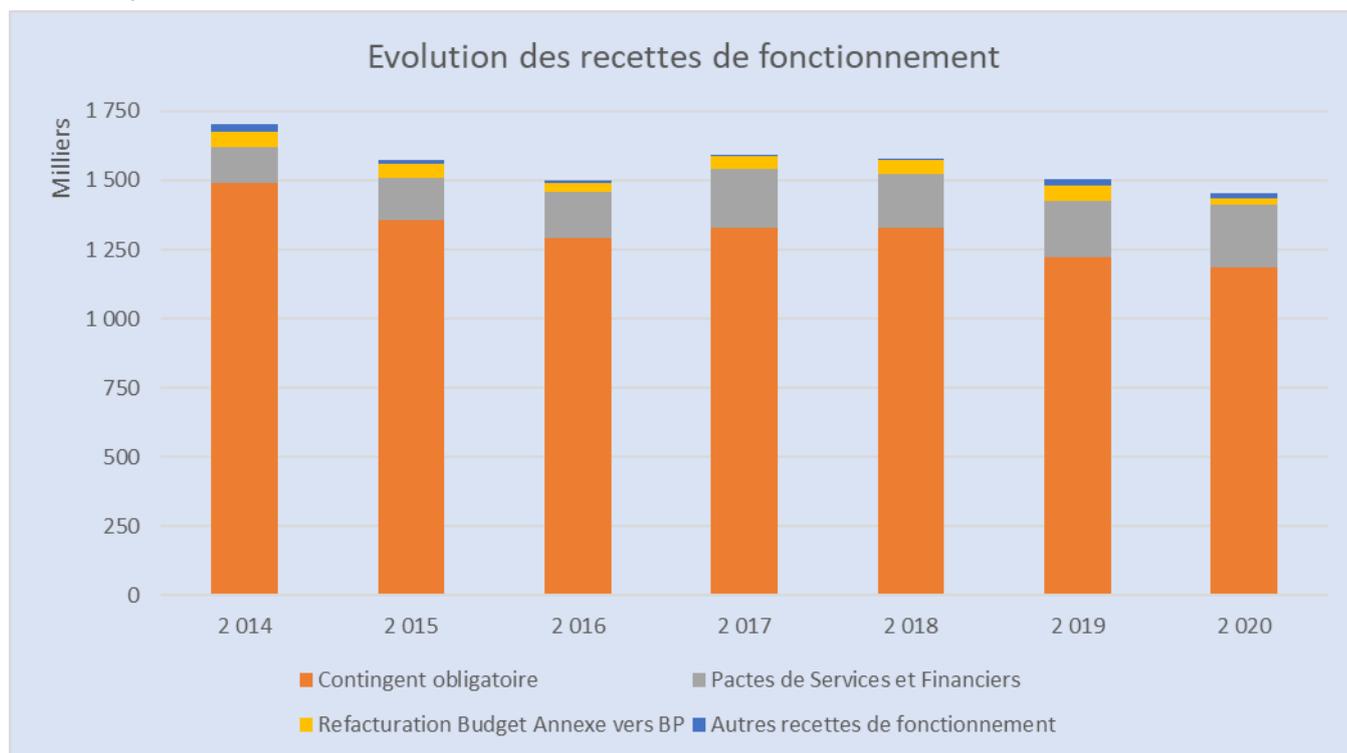
COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE)

Les comptes administratifs 2020 du SITPI ont été votés le 25 février 2021.

BUDGET PRINCIPAL	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 486 845,75
Personnel	787 271,03
Prestations de service	39 390,93
Maintenance	184 726,74
Formation	40 489,53
Loyer	62 500,00
Frais postaux et de telecom	24 280,20
Autres charges à caractère général	143 196,83
Dotations aux amortissements	159 194,16
Autres charges de gestion courante	45 796,33
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 749 915,19
Contingents	1 186 598,50
Pactes	226 300,00
Atténuations de charge et subventions	18 534,20
Refacturation du budget annexe	22 000,00
<i>Excédents reportés de 2019</i>	<i>296 482,49</i>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	445 649,39
Immobilisations incorporelles	235 153,78
Immobilisations corporelles	210 495,61
RECETTES D'INVESTISSEMENT	853 376,77
FCTVA	23 172,83
Amortissement	159 194,16
<i>Excédents reportés de 2019</i>	<i>671 009,78</i>
BUDGET ANNEXE PRESTATIONS DE SERVICE	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	115 367,23
Maintenance	3 534,80
Frais postaux	58 317,32
Refacturation au budget principal	22 000,00
Autres charges à caractère général	22 899,11
Dotations aux amortissements	8 616,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	146 014,27
Prestations de service	146 014,27
<i>Excédents reportés de 2019</i>	<i>369,10</i>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	440,83
Immobilisations corporelles	440,83
RECETTES D'INVESTISSEMENT	25 058,96
Amortissement	8 616,00
<i>Excédents reportés de 2018</i>	<i>16 442,96</i>

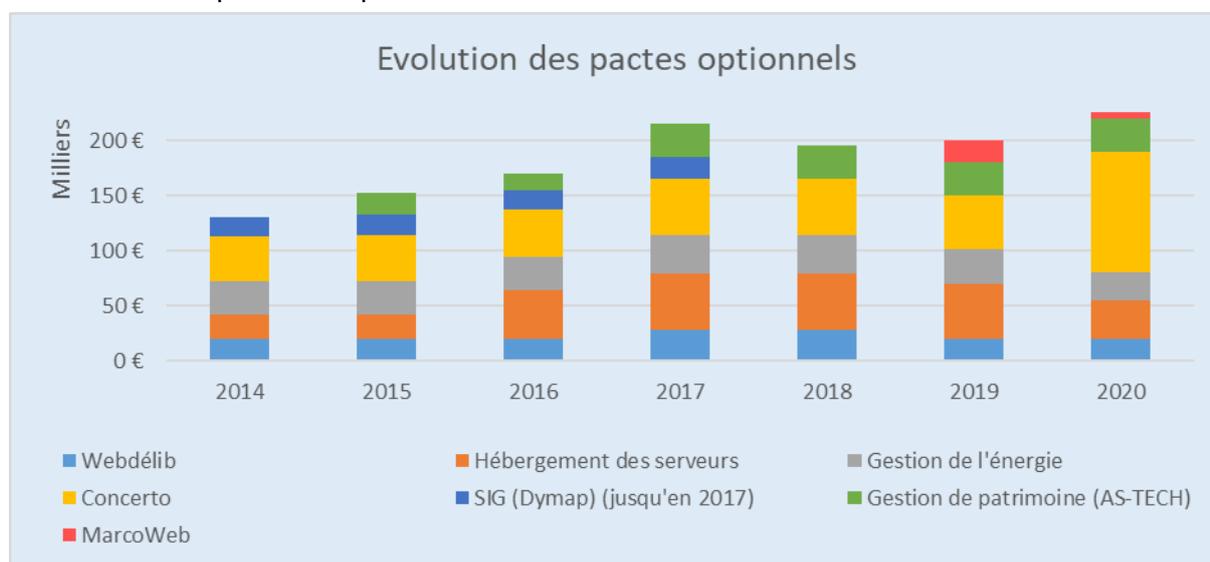
EVOLUTION DES RECETTES DU BUDGET PRINCIPAL

Les recettes du budget principal ont diminué en 2020 par rapport à 2019. En effet, le contrôle des dépenses du SITPI a permis de proposer aux communes une nouvelle diminution des contingents de -3%, après celle de -7.9% en 2019.



Les recettes liées aux pactes augmentent d'environ 18%.

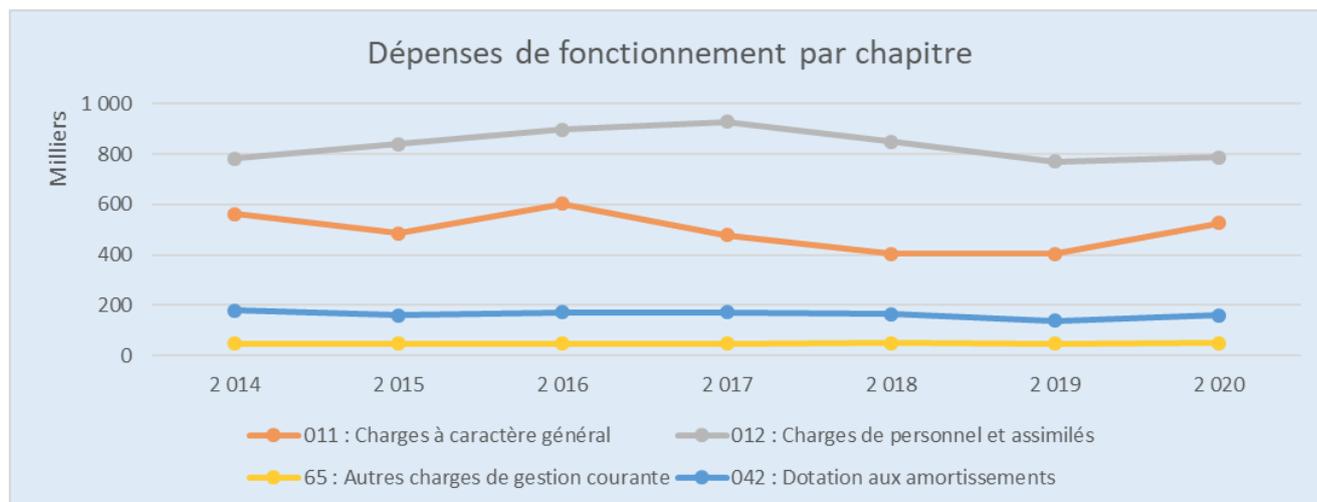
- Les communes utilisant le pacte Concerto ont souhaité que le SITPI alloue une ressource à la gestion de l'assistance à l'utilisation de cette application, ressource prise en charge par les recettes de ce pacte.
- Le pacte « hébergement des serveurs » a bénéficié de la fin de l'amortissement de certains équipements techniques
- Le retrait de St-Martin-d'Hères du pacte Energie a entraîné une réduction de son montant
- Les autres pactes ont peu évolué en montant.



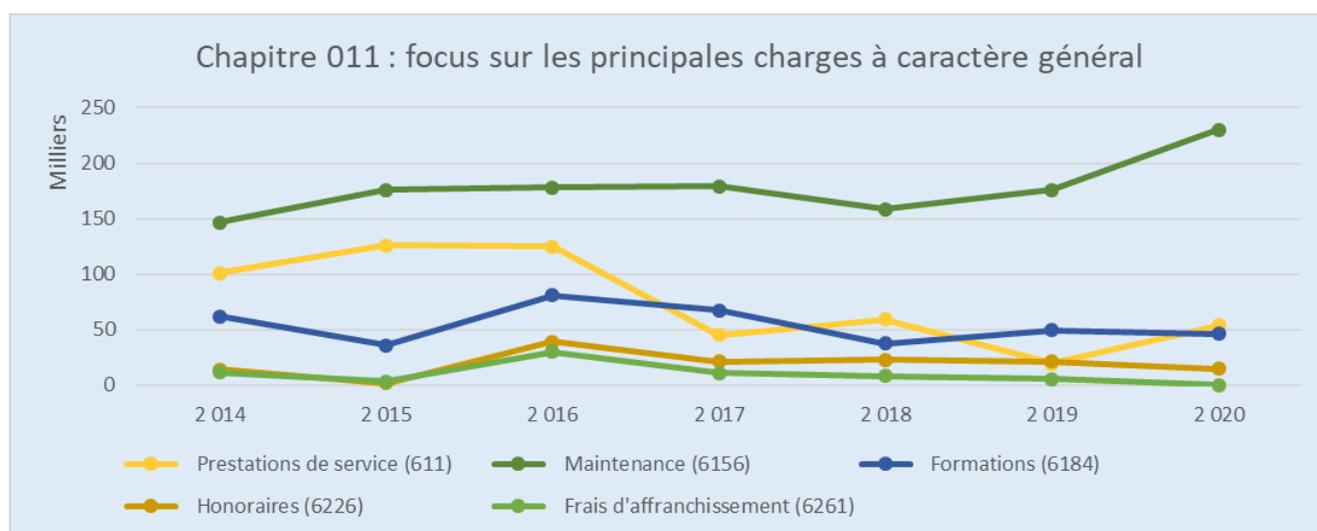
EVOLUTION DES DEPENSES DU BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 12% environ, suite à une hausse des charges à caractère général.

Les charges de personnel restent stables.



L'augmentation des charges à caractère général s'explique en partie par une augmentation du nombre de contrats de maintenance et de prestations de services, liée à une période de recouvrement et de tuilage rendues nécessaires par la transition entre l'ancienne infrastructure et la nouvelle infrastructure liée à la mise en place dans le cadre du Plan de Reprise et de Continuité d'Activité.

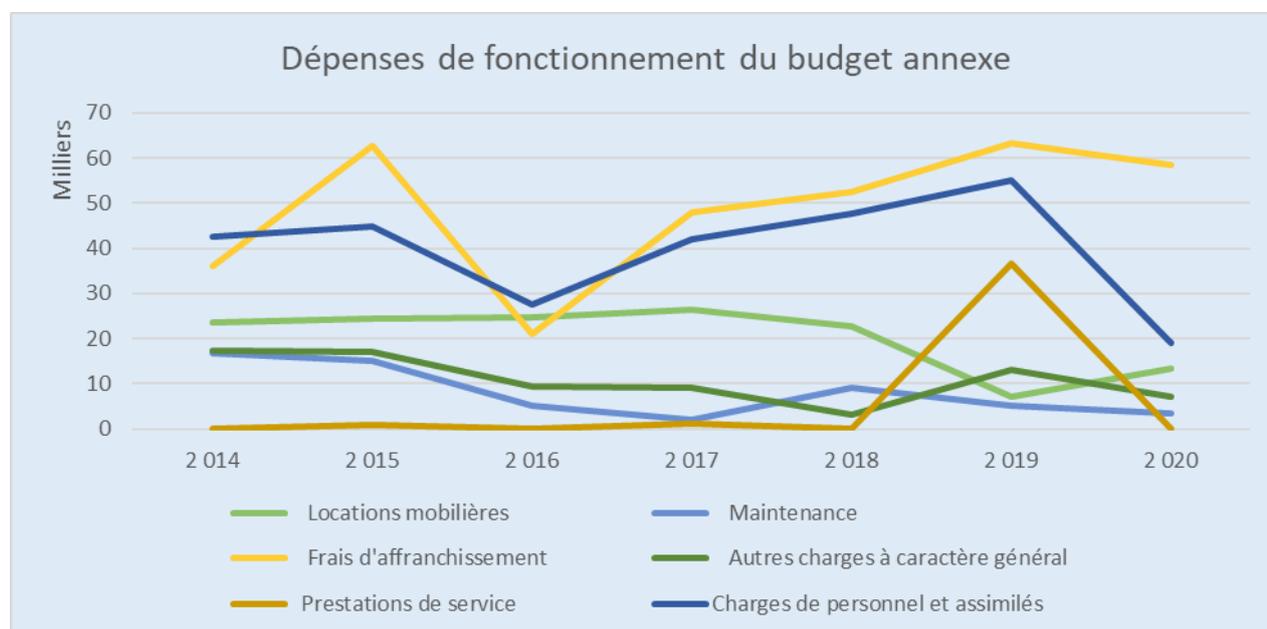
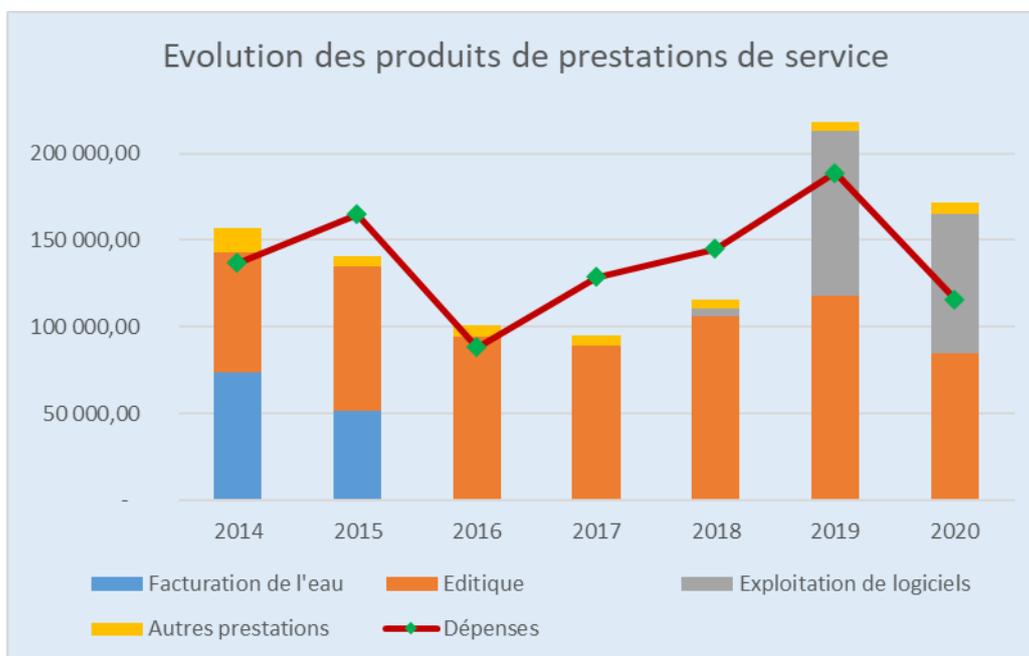


La crise sanitaire a eu un impact financier limité, les mesures prises (désinfection régulière des locaux, fourniture d'équipements de protection individuelle et de produits de désinfection) ayant généré moins de 8 000€ de dépenses additionnelles non prévues.

ÉVOLUTION DU BUDGET ANNEXE « PRESTATIONS DE SERVICES »

Les recettes liées aux prestations d'éditique se stabilisent, la légère augmentation étant essentiellement à imputer aux tarifs postaux refacturés aux collectivités. Cette activité reste fragile compte-tenu de la généralisation de la dématérialisation dans de nombreuses collectivités.

L'ouverture du SITPI vers d'autres communes a permis de signer plusieurs conventions d'exploitations des logiciels financiers et RH avec des collectivités non adhérentes, dont les recettes liées aux travaux préparatoires à la mise en œuvre de ces conventions ont été facturées en 2019.



ANNEXES : COMPTES ADMINISTRATIFS

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET ANNEXE « PRESTATIONS DE SERVICES »
